

VIE DES ETABLISSEMENTS : CSMI : L'ATELIER DES PARENTS

Le projet de service du CSMI 2012-2017 indique que « l'adhésion et l'implication des parents dans la prise en charge de leur enfant sont constamment recherchées. Le retentissement des symptômes sur la vie familiale bouleverse fréquemment son équilibre et entraîne la nécessité d'une aide aux parents [...]. La dimension éducative et relationnelle dans la famille est prise en compte dans les soins proposés. Le travail avec les parents peut prendre différentes formes : entretiens individuels, [...] groupes de parents (projet) ». Dans les axes de développement du projet médical de ce même projet de service, il est présenté la nécessité « d'améliorer la qualité de prise en charge des familles en proposant formation et mise à disposition de personnel expérimenté au service des familles les plus démunies (précarité, approche transculturelle, enfance en danger) »

L'accompagnement que peut proposer l'assistante de service social du CMP est spécifique. En effet, il est forcément en lien avec la problématique rencontrée par l'enfant (raison pour laquelle une famille consulte le CMP au départ).

Il s'adresse aux familles qui, en raison de leur isolement social et/ou relationnel, de leur pathologie, de leur histoire, de la fragilité de leurs repères, éprouvent de grandes difficultés pour accomplir des démarches administratives en vue d'obtenir un soutien social et éducatif (MDSI, école). Le travail d'accompagnement ici proposé sera ainsi une première étape vers d'autres qui pourront être la mise en place d'une aide éducative à domicile ou d'un travail en psychothérapie (individuelle, familiale) par exemple. Il permet

aussi de travailler l'adhésion des parents aux soins prodigués à leur enfant, adhésion essentielle au bon déroulement de son projet de soin.

Cet accompagnement des parents vise en premier lieu à leur « traduire » les difficultés de l'enfant et à les soutenir et les autonomiser face aux répercussions qu'elles engendrent. Sur un autre plan, l'accompagnement des parents consiste à faire émerger leurs représentations sur leur fonction parentale, à les aider à mettre en pensée leur fonctionnement et ainsi participer à une réflexion sur l'organisation familiale et à son amélioration le cas échéant. Cela permet aux personnes de mieux asseoir leur fonction à travers un changement personnel. Ce changement est obtenu indirectement et de manière invisible à travers l'écoute, l'information et le soutien. Il peut aussi être induit directement à travers l'étude de l'arbre généalogique ou de la recherche de liens entre l'enfance du parent et ses attitudes parentales actuelles.

Le traitement spécifique des liens que pourrait faire le parent entre son positionnement actuel et son histoire personnelle alors soulevés ainsi que les émotions qui en découlent seront cependant travaillés en un autre lieu par un psychologue ou psychiatre, en psychothérapie individuelle. C'est là que les limites de la guidance parentale proposée par l'assistante de service social sont atteintes

1

Découvrez aussi notre site internet :



www.renovation.asso.fr

bulletin.reliance@renovation.asso.fr

Vers la création d'une guidance spécifique

C'est en considérant l'importance du travail avec les parents dans le déroulement du projet de soin des enfants accueillis au CMP qu'il a été nécessaire d'observer la pratique et de la faire évoluer.

En effet, pour quelques unes des familles pour qui un travail d'accompagnement est indiqué par l'équipe du CMP, l'entretien de face à face « classique » n'est pas toujours adapté car la parole et l'élaboration ne leur sont pas spontanées ou aisées. Ce sont des entretiens difficiles à mener car le risque est de tomber dans l'interrogatoire, les questions fermées qui peuvent engendrer des réponses toutes faites, plaquées alors que c'est l'authenticité de la parole, les représentations

(suite page 2)

CSMI : L'ATELIER DES PARENTS

(SUITE)

personnelles, qui sont recherchées. L'évolution d'une personne doit venir d'elle-même, de ce qu'elle s'approprie, assimile, comprend d'elle-même, et non pas de ce qu'elle peut recevoir comme informations qu'elle appliquerait « parce qu'on lui a dit que ».

Le choix d'un médiateur

Il s'agissait donc de trouver un outil, un support qui viendrait aider les parents à parler d'eux, de leurs ressentis, de leur enfant, se connaître en tant que parent et qui pourrait nourrir les échanges à plusieurs niveaux. L'utilisation d'un médiateur permet d'éviter le face à face qui peut-être source de malaise, en particulier pour des personnes qui présentent des difficultés à mentaliser, à verbaliser leurs émotions et ressentis de parents ou qui peuvent se sentir jugées par leur interlocuteur.

Ce médiateur devait être aussi un outil simple, non menaçant, non jugeant, qui pourrait aussi présenter l'avantage d'être un support de relation entre le parent et son enfant en dehors du CMP. Le choix s'est porté sur les jeux de société en raison de leurs thématiques et objectifs infinis. Outre l'importance du jeu dans le développement de l'enfant, il est un vecteur de relation entre le parent et son enfant. D'autre part, ce sont les apprentissages dits « scolaires » et les apports culturels qui sont les plus valorisés par nos sociétés au détriment des apports ludiques et créatifs. Enfin, « *l'adulte qui joue accompli, en lui et dans ses relations, le tissage très intime d'une toile qui l'enrichit en le liant à d'autres. Outre l'enfant qu'il nourrit en lui-même et sans lequel on est orphelin d'une part de soi-même, il consolide sur ce fond de plaisir l'inestimable réseau dont nous avons besoin pour vivre*¹ »



Déroulement des séances

L'atelier s'adresse aux personnes qui se trouvent en difficulté pour élaborer autour de leur position parentale et autour de leur représentation de l'enfant. Il est plutôt destiné au couple parental mais la possibilité d'accueillir un parent seul n'est pas exclue. Les parents sont reçus seuls (sans l'enfant), car l'objectif est de les aider à élaborer sur leur propre fonctionnement, leur proposer un espace personnel d'expression et d'élaboration.

Une séance dure 45 minutes. Elle se compose d'un temps de jeu puis d'un temps d'échange. La première phase des séances a pour but d'explorer les représentations et

expériences des parents (représentation de la famille, rythmes de vie, relation au jeu, à l'apprentissage, etc.)

Ce travail prend d'autant plus d'importance quand on considère l'accompagnement qui peut être proposé aux familles issues de la migration. En effet, au-delà d'un fonctionnement familial qui pourrait dysfonctionner, toute une part culturelle entre en jeu ici : considération de la place de l'enfant, rituels du coucher, scolarité, rapports aux ascendants, place de la religion, place du jeu, fonction maternelle et paternelle, bilinguisme etc. Cela permettra de pouvoir faire, au préalable, des liens entre la culture d'origine et la culture d'accueil, nécessaires pour un travail de guidance plus spécifique centré sur la famille par la suite.

Cette phase exploratoire pourra aussi permettre de faire émerger les capacités et aptitudes individuelles des parents (de façons à adapter le matériel à utiliser par la suite)

Présentation du matériel

L'essentiel des jeux utilisés sont des jeux coopératifs ou à visée coopérative. Selon la thématique abordée ou l'exploration recherchée, des jeux plus traditionnels pourront être utilisés. En effet, l'atelier a aussi une visée d'expérimentation et peut permettre à des parents qui n'auraient pas eu l'expérience du jeu dans leur enfance, d'apprendre à connaître des jeux traditionnels (7 familles, petits chevaux, memory...) à partager avec leur enfant (qui aura pu, lui, en faire l'apprentissage à l'école, au centre de loisirs ou au CMP)



Le principe des jeux coopératifs est de construire une stratégie collective pour lutter contre un événement extérieur ou de parvenir à un but commun. Les règles du jeu favorisent l'entraide, il n'y a ni gagnant, ni perdant individuel : la victoire ou la défaite est collective. Ils peuvent être un support pour retrouver une cohésion familiale, apaiser les rivalités. Dans l'atelier, ils pourront être utilisés pour le thème du jeu (*Chasse au monstre*®, *sommeil, cauchemars...*, *Pino Sortino*® -organisation de la maison) ou pour l'exploration de la relation recherchée (*Le Verger*®)

D'autres jeux, comme celui des *8 familles*®, pourront être associés au jeu traditionnel (ici celui des 7 familles) ce qui aura pour double objectif l'apport éducatif et le travail d'élaboration (ici sur la famille, les séparations, divorces, recompositions familiales, décès etc.)

¹ Pascal DERU « Le jeu vous va si bien » Editions Souffle d'Or 2006

CSMI : L'ATELIER DES PARENTS

(SUITE)

Les jeux visuels, jeux d'architecture et de logique seront utilisés pour les parents qui auraient une difficulté avec le principe de jeu en lui-même, ou pour les pères qui présentent souvent une aptitude et une appétence pour ce type de jeux. Ils peuvent aussi, une fois utilisés en famille à la maison, apporter un enrichissement en vocabulaire, repérage, motricité etc. Jeu actuellement utilisé : *Kataboom 3D®*



Évaluation/fin d'intervention

On pourra considérer que l'intervention prendra fin dès lors que les parents seront à même d'apporter leurs propres réponses éducatives, adaptées à leur enfant et que les symptômes de celui-ci diminueront, voire disparaîtront. Cette évaluation se fera en équipe, avec le thérapeute qui suit l'enfant.

L'Atelier des parents pourrait permettre la création d'une bibliothèque spécifique autour de la parentalité avec des ouvrages à destination des parents mais qui pourrait aussi contenir des ouvrages à lire en famille autour des thématiques abordées en entretien.

Il est aussi possible d'évoluer vers un groupe de parole de parents (en co-animation avec un thérapeute) sur des questions éducatives et/ou vers un groupe parents-enfant (en co-animation avec un thérapeute) autour du jeu.

Cette phase exploratoire pourra aussi permettre de faire émerger les capacités et aptitudes individuelles des parents (de façon à adapter le matériel à utiliser par la suite)

Caroline CHAPELON
Assistante de service social
CMP Eysines – St Médard

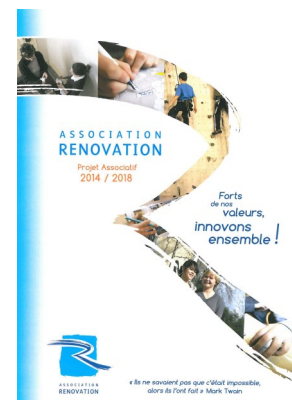
VOUS AVEZ RENDEZ-VOUS LE LUNDI 8 JUIN !

Cette année, l'assemblée générale de l'association se déroulera dans les locaux de l'IRTS à Talence. Vous êtes tous cordialement invités dès 16h30 si vous souhaitez participer au premier bilan annuel du projet associatif qui vous a été présenté en janvier 2014.

Si vous n'avez pas disponibilité à cet horaire, vous pourrez nous rejoindre à 18h30 pour partager un débat réunissant adhérents, usagers et représentants d'usagers, et salariés autour des questions d'autorité et norme (questions de la règle, de son respect, de la sanction), temps d'échanges avec la participation d'un conférencier.

Cette rencontre se clôturera comme chaque année avec un temps festif autour d'un buffet.

Un rappel de cette invitation sera transmis à votre attention sous peu dans votre établissement, n'attendez pas pour confirmer votre participation auprès du secrétariat de votre structure !



Nous ne saurons trop vous rappeler que l'assemblée générale est un moment privilégié pour vous familiariser avec les projets portés par l'association et qui concernent l'ensemble des établissements et services.

LE BILLET : POURQUOI UN COMITÉ D'ÉTHIQUE À RÉNOVATION ?

L'installation toute récente d'un comité d'éthique au sein de Rénovation constitue une innovation à ne pas sous-estimer. Sans doute quelques esprits chagrins poseront la question de son utilité faisant observer que l'association ne manque déjà pas de commissions et qu'il n'y a pas lieu d'y ajouter. Ils auront tort. L'intérêt d'une structure d'éthique est indéniable pour autant que l'on en saisisse la notion et sa pertinence.

Que met-on sous l'appellation « éthique » ?

À l'évidence pas une morale. Pour l'essentiel, l'éthique recouvre les différentes formes de délibération qui permettent de décider dans les situations aporétiques ; en d'autres termes que devons-nous faire quand deux principes fondamentaux - autonomie et protection par exemple - s'affrontent et que rien ne permet de privilégier l'un par rapport à l'autre.

On sait que ces oppositions frontales entre valeurs d'égale intensité se retrouvent fréquemment dans le domaine sanitaire et plus particulièrement dans la médecine somatique. On sait moins que les établissements psychiatriques mettent eux aussi en place des structures d'éthique car également confrontés à des situations cliniques mettant en jeu des contradictions de fond. La nature même de la maladie psychiatrique génère une vulnérabilité particulière qui peut interroger le sens de l'action soignante au regard de l'intrinsèque dignité de la personne. Qui soutiendra que les secteurs social et médico-social restent étrangers à cette forme de questionnement ?

Ajoutons qu'il ne s'agit pas simplement de débattre à froid comme le fait depuis vingt-cinq siècles la philosophie morale. Il s'agit bien d'apporter des éléments de décision dans des cas concrets. L'éthique s'analyse d'abord comme la recherche (Ricœur parle d'une « visée ») d'une réponse à la question posée par un professionnel pour une personne particulière dans une situation déterminée. Sans doute, une part de l'éthique consiste à réfléchir en amont des difficultés, autour de grandes problématiques, mais son but reste bien d'aider les professionnels. En cela elle présente un réel intérêt.

L'intérêt d'un comité d'éthique

Pour le dire simplement, et dès lors que la difficulté rencontrée pose une vraie question de choix moral, le recours à un comité d'éthique offre deux avantages. Le premier tient à la nature pluridisciplinaire de la démarche. Une règle en la matière consiste, en effet, à

croiser les regards. La problématique s'enrichit de ces divers apports, y gagne en complexité sans pour autant, constat pragmatique mais explicable, que les contradictions s'opposent davantage. Bien au contraire, la distance apportée par cette ouverture aux autres permet la formation d'une vision commune de la situation et l'émission d'avis bien souvent consensuels.

Cette capacité des comités d'éthique à dégager une position commune constitue le second grand intérêt de ce type de structures. On le comprend aisément. Tout professionnel confronté à un cas d'insoluble tension entre principes fondamentaux se trouve en situation d'injonction paradoxale, au moins implicite, et dont il n'a pas les moyens de se libérer. Bien sûr, il va consulter ses collègues, s'informer, réfléchir, éventuellement atermoyer, mais, in fine, il lui faudra adopter un parti. Or, n'ayant pas de réel critère de décision (sinon pourquoi saisir le comité ?), il gardera toujours un doute sur la légitimité de son attitude.

L'intervention d'un comité d'éthique va l'adosser à une réflexion extérieure, argumentée et nourrie de la vision d'autres champs professionnels. Précisons immédiatement que les comités d'éthique ne donnent que des avis, les décideurs restent libres de leurs choix. Mais même à ne pas le suivre, un avis ainsi donné reste précieux car il renforce, pour ainsi dire en creux, le choix qui sera fait.

Cette dernière observation permet d'évoquer un dernier avantage de la démarche éthique : elle peut intervenir a posteriori. En effet, un professionnel qui nourrit des doutes sur une décision prise conserve le droit de la soumettre à un comité d'éthique. L'avis qu'il recevra, le confortant ou non dans son attitude, aura toujours pour effet de le mettre à distance de la situation, d'explicitier les éléments de ses choix, voire simplement de les formaliser et, par là, le libèrera d'une forme d'inquiétude.

De ce point de vue, loin de satisfaire à un effet de mode ou à des exigences de la certification, par le partage des interrogations autour de la personne qu'elle autorisera, la constitution d'un comité d'éthique témoigne au sein de Rénovation d'une forme de maturité.

Lin DAUBECH
Administrateur

POLO TONKA « DIALOGUES AVEC MOI-MÊME, UN SCHIZOPHRÈNE TÉMOIGNE »

INTERVIEWÉ PAR BERNARD BASTEAU, PSYCHIATRE AU CENTRE DE RÉADAPTATION DE RÉNOVATION



Je n'ai pas encore lu le livre - ça ne saurait tarder - voici ce que j'ai entendu à l'occasion de cet interview qui m'a profondément touchée.

Les medias nous parlent de schizophrénie... à leur façon, vue de l'extérieur, quand il vient de se passer un événement aussi catastrophique que statistiquement rare. La terreur induite fait des ravages dans l'opinion publique, engendre des initiatives dangereuses pour des malades beaucoup plus souvent victimes qu'auteurs de violences.

Polo Tonka nous invite à entrer dans la vie intérieure d'une personne souffrant de schizophrénie... et douée d'un goût certain de l'écriture.

Au commencement il y a la souffrance et la terreur induite par l'imaginaire de la schizophrénie dans la population :

- induite chez les soignants qui ont beaucoup de mal à dire le mot : crainte d'accroître la souffrance du patient, crainte des réactions de l'entourage - dont il faut obtenir l'adhésion au traitement...

- induite chez les proches qui tentent de minimiser le problème « c'est pas grave, pense à autre chose ».

- induite chez le principal intéressé : « t'as de la chance, t'aurais pu être schizophrène ! »

Ces peurs induisent à leur tour une assez grande confusion : questions sans réponses mais aussi accusations et culpabilisation : « vous ne devez pas avoir de pensées violentes », « entendez-vous des voix ? Non- alors que si mais ce n'était pas dans les oreilles, seulement des pensées dans la tête »... changement de traitement chimique sans explications : les médecins savent c'est le principal... « vous devez passer une IRM », pourquoi ? « parce que c'est établi comme ça »... Aller mieux sans explications suffisantes, avec seulement l'injonction de suivre aveuglément le traitement... Ça conduit à s'estimer assez guéri pour arrêter et c'est la rechute.

Au commencement, il y a aussi cet enfer qu'est la stigmatisation de la différence par les pairs au collège. Pour cause d'acné dans le cas de Polo ; mais nul n'ignore combien le harcèlement à l'école est fréquent et ravageur ; d'autant plus si les adultes regardent ailleurs ou minimisent les choses.

Peut-être aussi au commencement, ces images violentes jaillies d'histoires lues ou vues et débordant les capacités de compréhension et de critique d'un petit enfant. Polo pense que pour autant sa fragilité était bien antérieure : un bébé toujours en pleurs sauf quand sa maman le portait dans ses bras.

Il y a toujours un commencement avant le commencement.

Et il y a aussi un commencement de la sortie du tunnel.

- les séries télévisées - que nous avons tendance à percevoir comme une désespérante fuite de l'ado avachi sur le canapé ! - sont pour l'ado Polo un havre d'où, enfin, ne sort aucun jugement ! Le lieu de l'apaisement, provisoire mais efficace. En cas d'ennui, il suffit de zapper : c'est reconfortant de maîtriser la situation. Et ces blagues, où Polo imagine que des millions de téléspectateurs rigolent en même temps, lui donnent le sentiment d'appartenir à une humanité conviviale « une famille » apaisante.

- le don de l'écriture comme un fil d'Ariane. Polo écrit des fictions, il ressent du bonheur à écrire, depuis toujours. Et au plus fort de sa souffrance il pense qu'un jour il devra

(suite page 6)

POLO TONKA « DIALOGUES AVEC MOI-MÊME, UN SCHIZOPHRÈNE TÉMOIGNE »

INTERVIEWÉ PAR BERNARD BASTEAU, PSYCHIATRE AU CENTRE DE RÉADAPTATION DE RÉNOVATION

écrire ce qu'il est en train de vivre. Ce sera quelque chose d'important et pas seulement pour lui. Pour les soignants, pour les autres malades.

- la bienveillance des proches, des infirmières : un baume.

- les choses enfin dites, la maladie nommée, mise en paroles et entendues, faisant au moins reculer l'obscurité, la confusion, et restituant une place de Sujet - malade, souffrant, certes, mais ne se résumant pas à sa maladie, et aux commandes de sa vie. « pour moi c'était un ennemi intime. La croyance que j'avais une espèce de monstre qui avait pris place dans mon cerveau. C'est difficile pour un malade de se reconnaître malade ; c'est plus facile de s'imaginer qu'on a des pouvoirs surnaturels ! ».

- l'idée paradoxale du suicide comme garantie de garder au moins ce contrôle de sa vie si tout le reste devait s'effondrer : « Quand la vie se disloque, si on peut maîtriser au moins sa mort, c'est déjà ça », une « issue de secours »

- les traitements. Pour Polo Tonka, c'est bien l'articulation de plusieurs thérapies qui lui ont permis d'aller beaucoup mieux : (on est loin des débats conflictuels entre tenants d'approches irréconciliables!)

La « psychothérapie classique » l'a amené à penser ses troubles, à parvenir à une lucidité certaine sur lui-même, à acquérir la nécessaire distance intérieure lui permettant ensuite d'écrire « de se mettre à poil »

la thérapie comportementale lui a permis de se « désensibiliser », comme d'une allergie, de sa peur de sortir, et de tous les obstacles concrets qui l'empêchaient de vivre son quotidien, un par un. L'effet s'est révélé durable. Ce qui lui a donné la capacité de s'atteler à une tâche difficile : écrire ce livre, affronter les exigences de sa promotion : radio, télévision - épreuve qu'il qualifie d'assez violente...

Les médicaments : il dit l'importance de prendre en compte la part de la chimie du cerveau et de prendre conscience que sans le traitement médical le risque de rechute reste très présent. C'est au point que grâce au médicament, « je sais aujourd'hui qu'on peut être dans une souffrance inouïe sans avoir envie de se suicider ».

Et maintenant ?

Continuer à écrire, surtout : « l'écriture c'est la capacité à sortir de soi-même, à aller vers l'autre ». L'écriture nécessite d'être seul avec soi-même en souffrant moins et permet ensuite de rencontrer, d'échanger, de sortir de la solitude, que la création du prochain livre reconstituera.

Mais Polo Tonka ne souhaite pas faire la « suite » que lui demande son éditeur Odile Jacob. « se mettre à poil » une seconde fois ne le tente pas. Il veut continuer à écrire des fictions et espère trouver un éditeur. Désormais ce n'est plus une attente anxieuse ; ça se fera en temps voulu. Sa créativité a trouvé d'autres domaines réjouissants comme l'art de se préparer de la bonne cuisine, de cultiver l'amitié, la lecture... Même s'il n'a pu retrouver le niveau de bien-être précédant sa rechute...

De la richesse des questions et des échanges - à retrouver par ailleurs dans le compte-rendu - je souhaite souligner trois remarques pour conclure cette belle soirée :

« Du côté des soignants, on manque quelque chose, si on ne tient pas compte de la découverte freudienne : il y a aussi un inconscient! Nous sommes, notamment à Rénovation, très attachés à cette notion de Sujet et à la psychanalyse. »

« Le lien que vous avez toujours ressenti avec l'humanité, même dans les moments les plus difficiles est remarquable. »

« il n'y a pas d'humanité sans folie ; la folie concerne tout être humain. »

Marie-Claude Saliceti
Administrateur

